

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

16 JUILLET 1962

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

5^e ANNÉE N° 60

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

<i>La situation économique de la Communauté</i>	1681/62
<i>I — La situation d'ensemble</i>	1681/62
<i>II. — La situation dans les pays de la Communauté</i>	1682/62
<i>III — Les perspectives d'évolution de la production industrielle au cours du troisième trimestre de 1962</i>	1685/62

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

<i>Programmes prévisionnels pour le troisième trimestre de 1962</i>	1691/62
<i>I — Programme prévisionnel « charbon »</i>	1691/62
<i>II — Programme prévisionnel « sidérurgie »</i>	1695/62

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ

Conformément à la répartition des tâches, intervenue entre les trois exécutifs européens, la Commission économique européenne a la charge des études de conjoncture. Des fonctionnaires compétents des autres exécutifs européens y participent.

La Commission de la C.E.E. publie sous forme de brochure, au début de chaque trimestre, une analyse conjoncturelle (voir pour ce trimestre : *La situation économique de la Communauté*).

Un résumé de cette analyse conjoncturelle est publié au *Journal officiel des Communautés européennes* comme introduction aux programmes prévisionnels périodiques établis selon les règles en vigueur dans la Communauté européenne du charbon et de l'acier et qui sont présentés dans le même numéro du Journal officiel.

I — LA SITUATION D'ENSEMBLE

La croissance de l'activité économique dans la Communauté semble s'être légèrement accélérée au premier trimestre, sans que l'expansion actuelle puisse être considérée comme particulièrement vigoureuse.

Les exportations vers les pays tiers n'ont évolué, à certains moments, que d'une manière hésitante, surtout en raison du ralentissement de l'expansion conjoncturelle dans la plupart des pays industrialisés. En revanche, la demande intérieure a poursuivi sa progression assez sensible. En effet, la consommation privée a nettement augmenté au cours des premiers mois de l'année, notamment grâce à l'expansion continue des revenus salariaux, qui, elle-même, tient essentiellement au relèvement des taux de rémunération. Dans le même temps, et contrairement aux craintes qui avaient été formulées à la fin de 1961, la tendance au ralentissement des dépenses globales d'investissements fixes, qui avait été observée au cours de la seconde moitié de l'année 1961, ne s'est plus accentuée, si l'on fait abstraction du fait que, dans le secteur de la construction, l'activité a été entravée, en février et mars, par des conditions climatiques exceptionnel-

lement défavorables. De plus, quant aux investissements sous forme de stocks, il semble que, dans les industries transformatrices, la tendance soit devenue plus favorable, du moins en ce qui concerne les demi-produits.

Par rapport au quatrième trimestre de 1961, la croissance de la production industrielle de la Communauté s'est légèrement ralentie au premier trimestre de cette année. Les résultats de mars surtout ont été assez médiocres, en raison de certains facteurs exceptionnels d'ordre climatique et statistique. De ce fait, la progression de la production par rapport à la période correspondante de l'année précédente, qui était de 6,5 % au quatrième trimestre de 1961, est tombée à 5,5 % au premier trimestre de 1962. Une nette reprise s'est toutefois amorcée dès le mois d'avril.

Si l'on fait abstraction de l'incidence des conditions climatiques exceptionnelles, l'évolution de la production a, dans l'ensemble, été déterminée par la demande; dans un certain nombre de secteurs industriels, toutefois, l'expansion a été limitée, comme précédemment, par des pénuries de main-d'œuvre. Le nombre de chômeurs a tendu à dimi-

nuer encore dans la plupart des pays membres et les effectifs occupés ont de nouveau légèrement augmenté. Cependant, comme la durée du travail a encore été réduite, surtout dans la république fédérale d'Allemagne, l'activité n'a pas progressé dans la même proportion que les effectifs.

Au cours du premier trimestre, les importations ont, dans l'ensemble, augmenté à nouveau plus rapidement que les exportations, de sorte que la balance commerciale de la Communauté s'est encore détériorée. Après correction de l'influence de quelques facteurs purement statistiques sur les chiffres d'importation, le déficit de la balance commerciale atteint 275 millions de dollars, alors qu'il avait été de 133 millions de dollars au premier trimestre de 1961. Cependant, une légère tendance à l'amélioration s'est esquissée à partir de mars.

En dépit du déficit de la balance commerciale, et malgré les nouvelles exportations de capitaux effectuées par les pouvoirs publics, notamment sous forme de remboursements anticipés de dettes, la balance des paiements est restée fortement excédentaire. Si les réserves d'or et de devises des institutions monétaires officielles des pays membres ont diminué de 300 millions de dollars au premier trimestre, la position nette en devises des banques commerciales s'est, en revanche, sensiblement améliorée.

Les hausses de prix qui persistent depuis un certain temps déjà ne se sont pas atténuées au cours des premiers mois de l'année. Au contraire, l'enchérissement de certains produits alimentaires, dû surtout à des récoltes médiocres et à un hiver particulièrement long et rigoureux, a encore un peu accentué la hausse des prix à la consommation.

D'une façon générale, les perspectives d'évolution pour le second semestre laissent présager une poursuite de la croissance économique. La progression des exportations de la Communauté vers les pays tiers pourrait même s'accélérer légèrement, et l'expansion de la demande intérieure devrait persister. Dans l'ensemble, les investissements fixes continueront de se développer, mais le taux de la progression restera vraisemblablement faible dans certains pays membres. L'essor de la consommation privée sera encore vigoureux, bien que l'on doive s'attendre, dans quelques pays, à un certain ralentissement de la hausse des salaires.

Au total, il n'y a pas lieu de modifier sensiblement les prévisions établies au début de l'année; il est toujours permis d'escompter que, par rapport à 1961, la production industrielle de la Communauté augmentera de 5,5 à 6 % en 1962, et le produit brut de 4,5 à 5 %.

Toutefois, pour que ces taux de croissance soient atteints, et surtout pour que l'expansion continue en 1963, il est nécessaire que les investissements demeurent en progression. C'est pourquoi les instances responsables de la politique conjoncturelle devraient avant tout s'employer à empêcher que des tendances trop prononcées au ralentissement ne se manifestent dans ce secteur. Pour y parvenir, on peut non seulement prendre des mesures tendant à enrayer la hausse des coûts, mais aussi, en général, pratiquer une politique visant à encourager l'épargne des travailleurs et mettre en œuvre un certain nombre d'autres dispositions destinées à améliorer l'offre et les conditions d'emprunt sur les marchés financiers, afin de faciliter le financement des investissements.

II — LA SITUATION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

1. République fédérale d'Allemagne

L'expansion s'est poursuivie au cours du premier trimestre et vraisemblablement aussi pendant les mois suivants, bien qu'elle ait été influencée, en février et en mars, par des conditions climatiques défavorables, notamment dans le secteur de la construction et dans les branches qui en dépendent. Les exportations ont marqué une légère avance et le ralentissement de l'expansion des investissements, observé au deuxième semestre de 1961, ne semble guère s'être accentué jusqu'à présent. La progression toujours vigoureuse des revenus, en particulier des salaires, a fortement stimulé le développement de la consommation privée.

Les tensions sur le marché du travail ont persisté dans l'ensemble. Néanmoins, la production industrielle a pu enregistrer de légers progrès, d'autant plus que la demande à des fins de stockage a cessé de décliner. Les importations ont considérablement augmenté. Pour la première fois depuis

de nombreuses années, la balance des paiements courants s'est soldée par un déficit. Les prix ont continué de monter, notamment sous l'effet de la hausse des coûts.

Dans l'ensemble, les perspectives ne sont aucunement défavorables pour le second semestre, quoiqu'elles soient marquées par certains facteurs d'incertitude. Les exportations devraient encore progresser; leur expansion pourrait toutefois rester relativement lente, en partie par suite de l'affaiblissement de la position concurrentielle allemande. Les dépenses d'investissement continueront également d'augmenter; cependant, rien ne permet, jusqu'à présent, de déceler la reprise de la propension à investir qui paraît indispensable pour assurer à long terme, au moyen de commandes de « liaison », l'utilisation optimum des capacités de production dans l'industrie des biens d'investissement. En revanche, dans le domaine de la construction, la

demande des secteurs public et privé reste actuellement si élevée, en dépit des mesures récemment prises en vue de limiter l'activité dans cette branche, qu'il ne faut pas s'attendre à un relâchement marqué des tensions. La notable expansion de la consommation privée persistera également.

Le développement de la production se poursuivra vraisemblablement, bien qu'il sera sans doute encore freiné, dans quelques secteurs, par la pénurie de main-d'œuvre et le fléchissement de la demande. Les importations continueront d'augmenter, mais

leur rythme d'accroissement pourrait se ralentir. La tendance à la hausse des coûts salariaux et des prix persistera, mais semble devoir s'atténuer quelque peu.

Dans l'ensemble, ni l'évolution effective, ni les perspectives pour le deuxième semestre ne s'écartent des prévisions globales formulées, pour l'ensemble de l'année en cours, dans le rapport trimestriel I/1962. Il n'y a donc pas lieu d'apporter des corrections à ces prévisions.

2. France

L'expansion conjoncturelle s'est poursuivie au cours des premiers mois de cette année. La demande extérieure a exercé, dans l'ensemble, des impulsions un peu plus fortes que précédemment. La demande intérieure est restée très soutenue : les investissements ont continué de se développer et la consommation privée a été favorisée par la progression toujours vive des revenus.

L'offre a de nouveau augmenté. La production industrielle, abstraction faite des variations saisonnières, s'est accrue d'environ 2 % par rapport au quatrième trimestre de 1961 ; le niveau atteint au premier trimestre de 1961 a été dépassé d'environ 7 %. Le volume des importations, malgré une légère diminution au début de l'année, a cependant été supérieur de quelque 8 % à celui qui avait été observé durant les trois premiers mois de 1961.

La hausse des prix s'est poursuivie. De décembre 1961 à avril 1962, le coût de la vie s'est élevé de 1,1 %.

La balance des paiements s'est encore soldée par d'importants excédents. En dépit de nouveaux remboursements de dettes extérieures, les réserves de change ont augmenté d'environ 380 millions de dollars au cours des quatre premiers mois de l'année.

Les perspectives de développement pour la production et l'emploi demeurent favorables. Les possibilités de vente sur les marchés mondiaux sont considérées comme bonnes par les entrepreneurs. Le

volume global des investissements devrait continuer de progresser et toutes les conditions en ce qui concerne les revenus se trouvent réunies pour une nouvelle et forte expansion de la consommation privée.

L'évolution des prix requerra cependant une attention particulière de la part des instances responsables de la politique conjoncturelle.

Une intensification de la concurrence, obtenue éventuellement à l'aide de mesures de réduction anticipée des tarifs douaniers, pourrait contribuer à une plus grande stabilité des prix et des coûts ; de telles mesures, qui ont d'ailleurs été déjà utilisées, semblent même être rendues souhaitables par la situation de la balance des paiements. Le financement des importants investissements nécessaires à la réalisation du IV^e plan devrait être avant tout assuré par un nouvel encouragement à la formation d'épargne à long terme et à son placement sur le marché des capitaux. Une extension des possibilités d'autofinancement par des hausses de prix semble peu opportune du point de vue de la politique économique, d'autant plus qu'elle risquerait aussi d'accélérer finalement l'augmentation des coûts salariaux.

Ni l'évolution récente, ni les perspectives de l'économie ne font encore apparaître la nécessité d'apporter de notables corrections aux prévisions relatives à l'ensemble de l'année 1962, publiées au début de l'année dans le rapport I/1962.

3. Italie

L'expansion a persisté au cours des premiers mois de 1962 ; son rythme a toutefois été moins soutenu qu'au quatrième trimestre de 1961, qui avait été caractérisé par une croissance exceptionnellement rapide. La demande étrangère, et plus encore les investissements et la consommation privée, ont continué leur progression. Pendant les trois premiers mois, l'indice désaisonnalisé de la production industrielle a augmenté de 1,3 %, ce qui constitue encore un développement très rapide. L'offre a bénéficié d'une contribution particulièrement substantielle des importations ; néanmoins, le déficit de la balance commerciale pour le premier tri-

mestre, qui se chiffre à 321 millions de dollars, est un peu moindre qu'il y a un an. Comme les exportations invisibles se sont à nouveau développées, le déficit saisonnier de l'ensemble des paiements courants est, lui aussi, demeuré inférieur à celui de la période correspondante de l'année précédente. Les réserves officielles d'or et de devises ont marqué leur fléchissement habituel de cette époque de l'année ; elles ont diminué de 140 millions de dollars.

Nettement accélérée depuis l'automne de 1961, la hausse des prix s'est poursuivie au premier trimestre ; elle s'explique surtout par l'enchérissement

des denrées alimentaires et des services. En mars, l'indice du coût de la vie n'avait pas progressé de moins de 4,9 % par rapport à mars 1961. Les salaires aussi ont à nouveau sensiblement augmenté. Par suite du jeu de l'échelle mobile, les indemnités de vie chère ont été relevées en février et surtout en mai.

Les perspectives d'expansion d'ici la fin de l'année sont incontestablement favorables. Sans doute les exportations pourraient-elles se développer de nouveau à un rythme un peu plus lent; leur croissance devrait néanmoins rester considérable et plus élevée que dans les autres pays membres. Les progrès demeureront surtout sensibles pour les investissements d'équipement, mais aussi pour la

construction, d'autant plus que, dans ce dernier secteur, les programmes publics d'amélioration structurelle pourraient désormais arriver plus massivement au stade des réalisations. La consommation privée augmentera fortement, ne serait-ce qu'en raison du mouvement actuel de relèvement des salaires, qui semble devoir persister, et aussi par suite d'une sensible majoration des pensions.

La production est suffisamment élastique pour s'adapter à la demande. L'évolution au cours des premiers mois de l'année et les perspectives actuelles ne paraissent pas requérir une mise à jour des prévisions formulées dans le précédent rapport trimestriel pour l'ensemble de l'année 1962.

4. Pays-Bas

La légère accélération de l'activité économique s'est poursuivie au cours des premiers mois de 1962.

En effet, la reprise des exportations, qui se dessinait depuis l'automne, semble s'affirmer. Simultanément, la demande intérieure est restée active. Parmi tous les éléments de la demande, les achats d'équipement ont constitué de nouveau le facteur d'expansion le plus marqué. Si l'on tient compte de l'influence des conditions climatiques défavorables sur l'activité de la construction, les dépenses de construction sont restées très élevées. En revanche, la progression de la consommation privée semble s'être momentanément ralentie, sans aucun doute en raison du retard intervenu dans le renouvellement et la mise en vigueur des conventions collectives.

La production industrielle s'est encore accrue nettement, le mouvement de réduction de la durée du travail étant en grande partie achevé, ce qui permet aux investissements de se répercuter de nouveau plus directement sur la productivité par travailleur. Les importations ont encore été très élevées. Le niveau des prix a légèrement augmenté pendant les premiers mois de l'année; à partir du mois de mars ce mouvement de hausse s'est accéléré en raison des augmentations de prix des produits alimentaires résultant du mauvais temps.

La balance des paiements courants a été légèrement déficitaire; toutefois, à la suite d'un remboursement effectué par le Royaume-Uni par l'intermédiaire du Fonds monétaire international, la

balance globale des paiements s'est soldée par un faible excédent.

Les perspectives d'évolution sont caractérisées par l'attente d'une nouvelle expansion de la demande globale. La reprise des exportations pourrait persister. Les investissements continueront d'augmenter. Si leur taux d'accroissement devait se ralentir au cours de l'année, ce fléchissement serait certainement compensé par une forte expansion de la consommation privée. En effet, il faut s'attendre à brève échéance à de substantielles majorations de salaires; en outre, une réduction des taux de l'impôt sur le revenu et les salaires est prévue en juillet.

La production industrielle devrait continuer de croître, d'autant plus que l'emploi progressera également.

L'évolution prévisible de la demande de biens de consommation et des coûts de production incite les pouvoirs publics à prolonger l'action modératrice qu'ils exercent dans le domaine des investissements, où certains facteurs, tels que la contraction des marges d'autofinancement, tendent toutefois à ralentir la progression. Cette action consiste à limiter l'expansion du crédit et, depuis peu, à freiner également par un renchérissement du crédit la pression exercée sur les prix intérieurs. En vue d'éviter qu'à long terme il n'en résulte des dangers pour l'expansion économique — et finalement pour la position concurrentielle des Pays-Bas — la politique conjoncturelle devra être très souple, afin de permettre en temps voulu un développement approprié des investissements productifs.

5. Union économique belgo-luxembourgeoise

BELGIQUE

En Belgique, l'expansion économique a été très faible au cours des premiers mois de l'année. Sans doute les taux de croissance enregistrés par rapport

à la période correspondante de l'année 1961 sont-ils encore considérables, mais ils tiennent en partie au fléchissement qui avait été provoqué par les

grèves au mois de janvier 1961. Abstraction faite des variations accidentelles et saisonnières, l'activité économique n'a, en fait, plus guère progressé depuis le quatrième trimestre de l'année 1961.

Cependant, l'évolution des exportations, dans l'ensemble, a été plutôt favorable; abstraction faite des facteurs accidentels, elles ont dépassé d'environ 6 % leur niveau de la période correspondante de l'année précédente et ont accusé une légère tendance à l'augmentation. En revanche, les investissements fixes se sont stabilisés au niveau élevé atteint à la fin de 1961, malgré le vigoureux essor des investissements publics. Il en est de même pour le secteur de la consommation privée, où les augmentations de revenus constatées ne se sont pas encore traduites par un accroissement correspondant des achats, en raison notamment des mauvaises conditions climatiques.

De ce fait, la production industrielle a également eu tendance à se maintenir à son niveau antérieur. Les importations ont évolué d'une façon tout aussi hésitante. Le niveau des prix a quelque peu augmenté, surtout à cause de l'enchérissement de certains produits alimentaires.

La balance des paiements courants s'est soldée par un excédent au premier trimestre. La balance

globale des paiements a été fortement excédentaire : si les réserves officielles d'or et de devises sont demeurées à peu près inchangées, la position en devises des banques s'est, par contre, sensiblement améliorée.

Les perspectives d'évolution jusqu'à la fin de l'année laissent présager une reprise de l'expansion, mais, semble-t-il, à un rythme très modéré. Les exportations devraient encore se développer, leur progression pouvant toutefois être un peu plus lente. De plus, en ce qui concerne la consommation privée, les perspectives de croissance semblent meilleures pour la seconde moitié de l'année. Les tendances d'évolution des investissements, par contre, ne permettent pas d'envisager une reprise prochaine de leur développement. En définitive, la production pourrait augmenter légèrement.

Malgré le ralentissement de la croissance de l'activité économique, la conjonction des divers éléments de la demande et la situation sur le marché de l'emploi ne nécessitent pas actuellement un renforcement de la politique d'expansion conjoncturelle. En revanche, il y aurait lieu d'intensifier et d'accélérer la mise en œuvre des mesures de politique structurelle amorcées, afin de réaliser les améliorations qui, seules, permettraient à plus long terme une nouvelle accélération de la croissance.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Le ralentissement conjoncturel observé au cours du deuxième semestre de 1961 a fait place, dès le début de 1962, à une tendance à la stabilisation. Le marché international de l'acier — toujours déterminant pour les exportations luxembourgeoises et, de ce fait, pour l'ensemble de l'économie — est à nouveau caractérisé par une certaine fermeté, mais n'a pas encore bénéficié d'une reprise suffisamment nette pour permettre une amélioration sensible des prix. La demande intérieure a continué de progresser modérément. Le recul de la production industrielle, qui s'était dessiné au cours de l'automne, a cessé en février.

Les perspectives d'évolution de la demande globale au cours des prochains mois ne permettent pas d'escompter un renversement des tendances récentes de la conjoncture. Les investissements publics constitueront sans doute encore le facteur principal de l'expansion, qui se maintient d'ailleurs dans des limites assez étroites. Compte tenu de ces perspectives, il semble particulièrement opportun de poursuivre les mesures de politique structurelle visant à réduire la dépendance du pays envers les fluctuations du marché mondial des produits sidérurgiques.

III — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE AU COURS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 1962

Au premier trimestre de 1962, la production industrielle de la Communauté a poursuivi son expansion à un rythme à peu près inchangé par rapport au trimestre précédent : l'indice corrigé des variations saisonnières a augmenté d'environ 1,5 %, contre 2 % au cours des trois derniers mois de 1961. La progression n'a cependant été observée qu'en janvier et février. En mars, en effet, et exception faite pour la France, l'indice est resté stable, principalement, semble-t-il, sous l'effet de certains facteurs exceptionnels, en particulier les conditions

climatiques assez rigoureuses et la date tardive de la fête de Pâques.

En France et aux Pays-Bas, un léger ralentissement de la production industrielle est apparu pendant les trois premiers mois de 1962, alors qu'au quatrième trimestre de 1961, l'expansion s'était accélérée dans ces deux pays. Par contre, une certaine reprise s'est manifestée au Luxembourg; le recul de la production y a, en tout cas, pris fin. Ailleurs, la tendance ne s'est guère modifiée : sen-

sible croissance conjoncturelle en Italie, expansion plutôt hésitante dans la république fédérale d'Allemagne, stabilisation relative en Belgique.

Au mois d'avril, la production industrielle a marqué une nette reprise dans plusieurs pays membres. Sa progression, compte tenu de l'évolution de la demande, n'aura sans doute pas sensiblement varié, au deuxième trimestre, par rapport au début de l'année.

Aussi peut-on escompter que l'expansion persistera au troisième trimestre; par rapport au second, elle pourrait atteindre environ 1,5 %, abstraction faite des variations saisonnières. La production industrielle de la Communauté dépasserait

ainsi d'à peu près 5 % son niveau de la même période de l'année précédente.

Le taux d'expansion de la production de l'industrie transformatrice des métaux se situera probablement, au troisième trimestre de 1962, aux environs de 6 % par rapport à celui d'un an plus tôt. La production de la construction mécanique et électrique continuera de marquer une sensible progression par rapport à la même période de l'année précédente, étant donné qu'on prévoit une continuation de l'expansion des dépenses d'investissement des entreprises. En outre, dans l'industrie automobile, la reprise amorcée à la fin de 1961 persistera, de sorte que le niveau de la production sera notablement plus élevé qu'au troisième trimestre de 1961.

TABLEAU 1

Production industrielle de la Communauté

Année ou trimestre	Production industrielle (*)			Production de l'industrie transformatrice des métaux	
	Indice brut		Indice désaisonnalisé (*)	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	1958 = 100		
1956	92	8		90	11
1957	97	5		95	5
1958	100	3		100	5
1959	107	7		106	6
1960	121	13		121	14
1961	129	7		130	7
1959					
I	102	2	102	103	2
II	110	6	105	111	6
III	101	7	109	97	7
IV	118	13	114	119	14
1960					
I	117	15	117	117	14
II	125	14	119	127	14
III	114	13	121	111	14
IV	128	8	124	129	8
1961					
I	127	8	126	128	9
II	133	7	127	136	7
III	119	4	128	116	5
IV	136	6	131	138	7
1962					
I ⁽³⁾	134	5,5	133	136	6
II ⁽⁴⁾	141	6	135	144	6
III ⁽⁵⁾	125	5	136	123	6

(*) A l'exclusion de la construction, des industries alimentaires, boissons et tabacs.

(*) Tendance approximative de la production industrielle.

(*) Chiffres provisoires.

(*) Estimations.

(*) Chiffres révisés

A. Industrie automobile

La reprise de l'expansion de la production de voitures particulières et commerciales, qui avait été observée à la fin de 1961, s'est confirmée et même accentuée au premier trimestre de 1962; le niveau de la période correspondante de l'année précédente a été dépassé de 12 %.

D'une part, les exportations de voitures particulières et commerciales ont, dans l'ensemble, sensiblement progressé. Celles de l'Italie et de la France ont encore augmenté; par contre, les exportations de la R.F. d'Allemagne étaient inférieures, au début de 1962, à celles de la même période de 1961. Si, dans ce pays, les livraisons aux pays partenaires et, dans une moindre mesure, aux États-Unis, ont continué de croître, les ventes dans certains pays du Commonwealth et de l'A.E.L.E. ont eu tendance à diminuer.

D'autre part, la demande intérieure demeure en vive expansion pour l'ensemble de la Communauté. En effet, les immatriculations de voitures neuves, au premier trimestre, ont nettement augmenté dans tous les pays membres, hormis en Belgique.

Au total, si l'on fait abstraction de la faiblesse des exportations de la R.F. d'Allemagne vers certains pays tiers, tous les éléments de la demande dans la Communauté paraissent nettement orientés à l'expansion. On peut donc prévoir qu'au troisième trimestre de 1962 la production globale des pays membres dépassera de 11 % à 14 % environ celle de la même période de 1961.

Par contre, l'évolution récente a été assez défavorable en ce qui concerne les véhicules utilitaires. La production, au premier trimestre, a été inférieure de 11 % environ à celle du premier trimestre de 1961. Les exportations françaises et allemandes ont accusé une diminution de 20 %, tandis que la demande intérieure, dans l'ensemble de la Communauté, se maintenait à peu près à son niveau du premier trimestre de 1961.

Il n'est guère probable que ces tendances se modifient sensiblement au cours des mois à venir, de sorte que la production du troisième trimestre de 1962 peut être évaluée à 32 000 véhicules par mois, ce qui est à peu près le nombre qui avait été atteint au cours de la même période de 1961, déjà caractérisée par une tendance à la baisse.

TABLEAU 2

Production de véhicules automobiles ⁽¹⁾

(moyennes mensuelles)

Année ou trimestre	Voitures particulières et commerciales		Véhicules utilitaires (tracteurs exclus)	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1958	220,4	—	31,6	—
1959	258,8	17	33,4	6
1960	300,3	16	38,5	15
1960				
I	313,0	30	39,0	24
II	325,0	20	38,2	13
III	261,6	15	32,9	10
IV	301,5	3	43,6	15
1961				
I	316,7	1	42,5	9
II	325,9	0	39,1	2
III	261,0	0	32,0	— 3
IV	321	6,5	37,1	— 15
1962				
I ^(*)	358	13	38	— 11
II ^(*)	362	11	37	— 6
III ^(*)	290-298	11 à 14	32	0

⁽¹⁾ Par suite de l'établissement de la statistique de la production sur de nouvelles bases, à partir de 1958, les taux d'accroissement trimestriels n'ont pu, être calculés que depuis 1959.

^(*) Chiffres provisoires.

^(*) Prévisions.

B. Construction mécanique

D'une manière générale, le ralentissement de la croissance de la production de l'industrie mécanique, observé pendant le deuxième semestre de 1961, ne semble pas s'être accentué au premier trimestre de 1962 : les taux de croissance de la production, par rapport à la même période de l'année précédente, se sont à peine modifiés. Ce n'est que dans la R.F. d'Allemagne que ce taux a été un peu plus faible que celui du dernier trimestre de 1961. Les inscriptions de commandes y ont encore marqué une tendance à la baisse; au premier trimestre, elles ont été inférieures de 3 %, en valeur, au montant des ventes de la même période et de 9 % à celui des commandes reçues au premier trimestre de l'année précédente. En raison de l'importance des commandes en carnet, il a cependant été possible de maintenir la production à un niveau relativement élevé.

Dans les pays membres où la demande d'investissements des entreprises s'accroît plus rapidement que dans la R.F. d'Allemagne, la production a également continué de progresser. Des signes d'affaiblissement ont toutefois été observés en Belgique et, dans une moindre mesure, aux Pays-Bas. Dans certaines branches de la construction mécanique, la pénurie de main-d'œuvre a continué de freiner la production.

Au cours des prochains mois, l'expansion devrait persister dans l'ensemble de la Communauté. A en juger d'après l'évolution des inscriptions de commandes et les informations générales dont on dispose concernant la demande de biens d'investissement des entreprises, la croissance sera sans doute assez faible dans la R.F. d'Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas, tandis qu'elle restera sensible en France et en Italie.

TABLEAU 3

Production de l'industrie des constructions mécaniques ⁽¹⁾

Année ou trimestre	Allemagne (R.F.)		Belgique ⁽²⁾		France		Italie	
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
1956	96	—	103	—	82	—	—	—
1957	99	3	106	3	93	13	98	—
1958	100	1	100	— 6	100	8	100	2
1959	105	5	101	1	93	— 7	111	11
1960	119	13	116	15	96	3	136	23
1961	131	10	129	11	109	13	155	14
1960								
I	111	18	104	16	95	3	126	18
II	116	12	124	27	99	1	143	27
III	119	13	112	15	87	5	128	25
IV	132	14	123	4	107	7	147	20
1961								
I	126	14	116	11	104	9	153	21
II	131	13	141	14	112	13	159	11
III	130	9	122	9	100	15	143	12
IV	138	5	137	11	118	10	163	11
1962								
I ⁽³⁾	129	2	133	15	.	.	176	15

⁽¹⁾ A l'exclusion des machines électriques et des moyens de transport.

⁽²⁾ Chiffres de production calculés sur la base des livraisons.

⁽³⁾ Estimations.

C. Construction navale

L'activité dans la construction navale de la Communauté, qui n'avait plus guère varié depuis le milieu de 1961, est encore demeurée stable au premier trimestre de 1962. A fin mars, en effet, le

tonnage global des navires en construction était sensiblement égal à celui de fin 1961. Pour la première fois depuis 1959, il a même dépassé le niveau, à vrai dire très bas, de la même période de l'année précédente.

L'évolution au cours du premier trimestre a été assez différenciée suivant les types de navires. Le tonnage des pétroliers mis sur cale s'est nettement réduit; il a toutefois dépassé le tonnage livré, qui a été influencé par la faible importance des lancements effectués pendant les derniers mois de 1961. Aussi, à fin mars, le tonnage des pétroliers en construction marquait-il un accroissement de 8 % par rapport à la fin du trimestre précédent. En ce qui concerne les cargos, par contre, la cadence des achèvements a été plus rapide, mais les mises sur cale n'ont même plus atteint leur niveau moyen de 1961, de sorte que le tonnage en construction a légèrement diminué. De ce fait, la part relative des cargos dans l'ensemble du tonnage sur cale dans la Communauté est tombée, à la fin du premier trimestre, en dessous du minimum de 1961.

Cependant, cette évolution, contraire à la tendance générale observée dans les chantiers des pays tiers, ne devrait être que momentanée. En effet, compte tenu de la flotte existante, les perspectives

sont plus favorables pour les transports de marchandises que pour ceux de produits pétroliers. Comme, d'autre part, les taux de fret pour les produits pétroliers sont relativement plus déprimés, on s'oriente plutôt vers la construction de cargos, surtout de grandes dimensions.

Dans l'ensemble de la Communauté, une modification sensible du niveau d'activité ne semble pas devoir être escomptée pour les mois prochains, même si le tonnage des cargos sur cale devait légèrement augmenter. Les prévisions formulées dans le précédent rapport trimestriel concernant les navires en construction au milieu de 1962 ne doivent donc pas être modifiées. Cette tendance se maintiendra vraisemblablement au troisième trimestre, de sorte que le tonnage des navires en construction dans les chantiers de la Communauté se situera, au 30 septembre 1962, entre 2,77 et 2,93 millions de t.j.b. Il resterait ainsi approximativement à son niveau d'il y a un an, ou le dépasserait même légèrement.

TABLEAU 4
Construction navale
(Navires de mer en cours de construction)

Situation à la fin de l'année ou du trimestre	En milliers de tonnes	Variations en % par rapport à l'année précédente
1956	2.693	20
1957	3.177	18
1958	3.509	10
1959	3.167	— 10
1960	2.976	— 6
1961	2.853	— 4
1960		
I	3.170	— 7
II	3.101	— 10
III	3.102	— 8
IV	2.976	— 6
1961		
I	2.768	— 13
II	2.843	— 8
III	2.783	— 10
IV	2.853	— 4
1962		
I	2.847	3
II ⁽¹⁾	2.750 — 2.910	— 3 à 2
III ⁽¹⁾	2.770 — 2.930	— 0 à 5

⁽¹⁾ Estimations.

Source : "Lloyd's Register of Shipping".

D. Industrie du bâtiment

Dans tous les pays de la Communauté, les conditions climatiques anormalement défavorables ont

provoqué au premier trimestre, dans l'industrie du bâtiment et en particulier dans la construction de logements, un fléchissement plus prononcé que le ralentissement saisonnier habituel. Le nombre des

logements achevés dans la Communauté a été d'environ 7 % inférieur au chiffre correspondant, à vrai dire exceptionnellement élevé, du premier trimestre de 1961. En ce qui concerne la construction de bâtiments à usage industriel, l'activité a été plus soutenue dans quelques pays membres, ce qui s'explique en partie par la nature particulière de ces travaux et par le fait que les matériaux utilisés dans ce secteur rendent ceux-ci moins tributaires des conditions climatiques.

Contrairement à l'évolution de l'activité, la demande, évaluée d'après le nombre de permis de construire accordés dans l'ensemble de la Communauté, a encore dépassé, au premier trimestre, le niveau atteint un an plus tôt. En ce qui concerne les bâtiments industriels et commerciaux, le nombre d'autorisations délivrées dans la R.F. d'Allemagne a de nouveau augmenté, après avoir été en régression au dernier trimestre de 1961. Mais l'expansion la plus forte a été observée en Italie, ce qui s'explique surtout du fait que l'ensemble des investissements des entreprises s'y accroît encore assez rapidement. Au premier trimestre de 1962, le nombre des autorisations pour la construction de logements a dépassé de 1,6 %, pour l'ensemble de la Communauté, le chiffre de la même période de

l'année précédente, en dépit de la forte diminution observée aux Pays-Bas à la suite des restrictions quantitatives édictées au milieu de l'année dernière.

Compte tenu de la diminution du nombre des logements achevés, résultant des intempéries au premier trimestre de 1962, le volume des travaux en cours dans la Communauté demeure très important, bien que, dans quelques pays membres, le nombre des mises en chantier ait simultanément diminué par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Par suite de la pénurie actuelle de main-d'œuvre, les fortes tensions persistent dans le secteur de la construction dans la plupart des pays membres. Dans la république fédérale d'Allemagne, des mesures ont été prises en vue de freiner la demande. Le Parlement a adopté une loi permettant de restreindre la construction de certains bâtiments, tels que musées, théâtres, hôtels, bâtiments administratifs d'entreprises, etc. En outre, il a été décidé de bloquer 20 % des crédits budgétaires destinés aux travaux publics. Il n'y a guère lieu d'en attendre des effets suffisamment marqués sur les dépenses de construction, tout au moins pour cette année.

TABLEAU 5

Logements ⁽¹⁾

Année ou trimestre	Logements achevés		Autorisations de construire	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1956	1.054	11	1.253	1
1957	1.117	6	1.282	2
1958	1.103	— 1	1.269	— 1
1959	1.201	9	1.351	6
1960	1.182	— 2	1.355	0
1961 ⁽²⁾	1.185	0	1.440	6
1960				
I	192	— 3	292	2
II	238	3	342	— 9
III	275	— 1	360	6
IV	473	— 3	361	3
1961				
I	206	7	319	9
II	243	2	392	14
III	270	— 2	365	1
IV ⁽²⁾	462	— 2	363	0
1962				
I ⁽²⁾	191	— 7	324	2

⁽¹⁾ Sarre incluse à partir de 1958, pour les logements achevés, et à partir de 1957, pour les autorisations de construire.

⁽²⁾ Chiffres provisoires.

Source : Office statistique des Communautés européennes et statistiques nationales.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 1962

Les programmes prévisionnels de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon et d'acier, établis conformément à l'article 46 du traité pour le troisième trimestre 1962, sont précédés de considérations touchant l'évolution générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté, publiées dans ce même numéro du *Journal officiel des Communautés européennes*.

Conformément à la répartition des tâches intervenue entre les exécutifs européens, la Haute Autorité participe aux études conjoncturelles dont la Commission de la Communauté économique européenne a la charge.

I — PROGRAMME PRÉVISIONNEL « CHARBON »

L'établissement des chiffres prévisionnels est basé sur les hypothèses suivantes concernant l'activité industrielle, le chômage dans les mines, le mouvement des stocks chez les consommateurs et les conditions de climat :

1. Un accroissement de l'indice de la production industrielle de 5 % par rapport au troisième trimestre 1961.
2. Les chiffres de production supposent qu'aucun chômage ne sera introduit dans les charbonnages durant le trimestre, sauf peut-être pour certaines mines du Centre/Midi de la France.
3. En ce qui concerne les stocks distribués, on suppose que les consommateurs pratiqueront un stockage saisonnier de 500.000 tonnes de houille.
4. Des conditions climatiques, hydrauliques et température, moyennes.

Situation générale

Sur le plan économique, les prévisions pour le troisième trimestre 1962 envisagent la poursuite de l'expansion industrielle selon le rythme du début de l'année avec un indice en augmentation de 5 % sur l'année précédente mais avec une production de fonte en légère régression.

Les résultats favorables des premiers mois de l'année 1962, où l'on a assisté à un déstockage à la production alors qu'un stockage supplémentaire était prévu, sont dus en majeure partie à une longueur anormale de l'hiver. Ces conditions climatiques qui ont provoqué un assainissement partiel du bilan charbonnier ne sont cependant pas susceptibles de modifier l'évolution générale de la demande telle que connue depuis plusieurs trimestres.

La demande interne totale de la Communauté resterait légèrement inférieure de 1,4 % à celle de l'année précédente. Malgré un accroissement des

disponibilités, le bilan fait ressortir un excédent des besoins mais ne conduisant qu'à un déstockage de houille à la production de 700.000 tonnes contre un déstockage de 2,3 millions de tonnes au troisième trimestre 1961.

Compte tenu d'un stockage prévu de coke de four de 0,5 million de tonnes le bilan pour le trimestre considéré est en réalité équilibré, la somme des stocks à la production, houille et coke de four restant sans changement. Cette notion est valable pour l'ensemble de la Communauté mais la situation se présente de façon différente selon les pays membres. Un déstockage à la production a lieu principalement en Belgique et dans une moindre mesure aux Pays-Bas tandis que le bilan serait plutôt excédentaire en Allemagne et en France. A la fin de septembre 1962 les stocks à la production s'élèveront ainsi à 19,8 millions de tonnes et à 6,4 millions de tonnes de coke de four, soit au total 28,2 millions de tonnes équivalent houille, auxquels il faut ajouter environ 4 millions de tonnes de stocks de houille à l'importation.

On trouvera ci-après des renseignements plus détaillés sur les principaux postes du bilan charbonnier.

Consommation de houille

La diminution des besoins en coke de l'industrie sidérurgique conduit à une réduction de l'allure de la carbonisation mais sous une forme atténuée étant donné la mise en stock prévue de coke de four. La demande des centrales électriques est toujours en progression, 9 %, avec l'hypothèse d'une hydraulicité moyenne. Pour les autres secteurs publics ainsi que pour les secteurs industriels la baisse de la consommation se poursuit, de 5 à 10 % selon le secteur.

Étant donné l'hiver qui s'est prolongé jusqu'à la fin du mois de mai on escompte une demande ferme de la part du secteur foyers domestiques, à un niveau même un peu supérieur à celui de l'année précédente.

Au total la demande de houille s'élèverait à 59,6 millions de tonnes, dont 7 millions de tonnes pour la consommation à la mine.

Exportations de houille et de coke de four

Les perspectives d'exportation vers les pays tiers se présentent pour la houille, avec près de 1 million

de tonnes, pratiquement sans changement par rapport au troisième trimestre 1961, mais pour le coke de four, avec 0,9 million de tonnes, en réduction de 200.000 tonnes.

Importations de houille

Les importations de houille en provenance des pays tiers avec 5,7 millions de tonnes sont en accroissement de 0,8 million de tonnes sur celles du troisième trimestre 1961 au bénéfice des tonnages en provenance des U.S.A. En 1961 en effet les livraisons de charbon américain en république fédérale d'Allemagne sont restées inférieures au contingent tarifaire fixé pour deux ans. En outre, des tonnages supplémentaires de charbon en provenance des U.S.A., seront livrés en dehors du contingent pour ravitailler les troupes américaines stationnées en République Fédérale. On note de même une augmentation dans les prévisions d'importations de charbon américain à destination de l'Italie.

Production de houille

La production de houille pour l'ensemble de la C.E.C.A. s'élèverait à 53,9 millions de tonnes, chiffre presque équivalent à celui de 54,2 millions de tonnes qui aurait été réalisé sans chômage au troisième trimestre 1961. De toute façon, le chômage a cessé de constituer un élément important dans le calcul du bilan. Déjà réduit en 1961 où il ne représentait plus que 200.000 tonnes au troisième trimestre, le chômage n'interviendrait si nécessaire durant le troisième trimestre 1962 que dans quelques cas particuliers et sous une forme très limitée.

La réduction des effectifs pour la main-d'œuvre fond se poursuit au rythme annuel d'environ 6 % en moyenne pour la C.E.C.A., alors que le rendement continue de s'accroître mais dans une proportion moindre.

Stocks de houille à la mine

La réduction indiquée de 0,7 million de tonnes des stocks de houille à la production pour l'ensemble de la Communauté est due à la situation en Belgique, où l'on s'attend à un déstockage de 0,5 million de tonnes ramenant le niveau des stocks à 2,1 millions de tonnes contre 5,4 millions de tonnes à fin septembre 1961. Pour l'Allemagne et la France, pour la même période, l'abaissement du niveau des stocks est plus limité, de 10 à 20 %. Aux Pays-Bas, la situation peut être considérée comme assainie avec un niveau des stocks de l'ordre de 300.000 tonnes. Pour la

TABLEAU 1

Importations de houille en provenance des pays tiers

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations		Prévisions		
	3 ^e trimestre 1961	4 ^e trimestre 1961	1 ^{er} trimestre 1962	2 ^e trimestre 1962	3 ^e trimestre 1962
Allemagne (RF)					
USA	1.168	1.090	1.182	1.500	1.770
Autres	319	328	205	240	310
Belgique					
USA	183	206	183	215	215
Autres	39	45	34	45	45
France					
USA	131	214	198	175	170
Autres	467	401	520	510	515
Italie					
USA	1.217	977	1.087	1.150	1.420
Autres	570	788	658	550	550
Luxembourg					
USA	—	—	—	—	—
Autres	—	—	—	—	—
Pays-Bas					
USA	394	396	463	370	375
Autres	419	428	347	325	310
Communauté					
USA	3.093	2.883	3.112	3.410	3.950
Autres	1.811	1.990	1.766	1.670	1.730
Total	4.904	4.873	4.878	5.080	5.680

TABLEAU 2

Production de houille dans la Communauté

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations		Prévisions	
	3 ^e trimestre 1961	4 ^e trimestre 1961	1 ^{er} trimestre 1962	3 ^e trimestre 1962
Allemagne (RF)				
Production	34.279	36.241	36.193	33.700
Chômage	31	30	45	—
Belgique				
Production	4.971	5.536	5.360	5.000
Chômage	105	—	—	—
France				
Production	11.641	13.647	13.731	11.960
Chômage	70	33	40	—
Italie				
Production	200	180	147	190
Chômage	—	—	—	—
Pays-Bas				
Production	2.938	3.096	3.021	3.030
Chômage	—	—	—	—
Communauté				
Production	54.029	58.701	58.454	53.880
Chômage	206	63	85	—

C.E.C.A., le niveau prévu des stocks de houille à la production, à fin septembre 1962 de 19,8 millions de tonnes se présente en réduction d'environ 7 millions de tonnes par rapport au niveau de fin septembre 1961.

Coke de four

La demande intérieure totale de coke de four avec 16,5 millions de tonnes serait inférieure de 0,7 million de tonnes à celle du troisième trimestre 1961. Les besoins de l'industrie sidérurgique s'élèveraient à 12,1 millions de tonnes, en régression de 0,5 million de tonnes sur l'année précédente par suite d'une production de fonte en diminution

de 1,3 % et de l'amélioration continue de la mise au mille. Pour les autres industries, de même que pour les foyers domestiques, la demande resterait sans grand changement. La production de coke avec 17,9 millions de tonnes est en réduction de 0,6 million de tonnes sur celle du troisième trimestre 1961. Dans ces conditions, au lieu d'un stockage à la production de 200.000 tonnes au troisième trimestre 1961, le niveau des stocks serait relevé de 0,5 million de tonnes au troisième trimestre 1962 pour atteindre 6,4 millions de tonnes contre 6,2 millions de tonnes à fin septembre 1961.

On trouvera ci-après les bilans prévisionnels pour le troisième trimestre 1962, concernant la houille et les agglomérés de houille, le coke de four ainsi que les briquettes et le semi-coke de lignite.

TABLEAU 3

Approvisionnements et besoins en combustibles solides de la Communauté

Prévisions pour le troisième trimestre 1962

(en milliers de tonnes)

	Houille et agglomérés de houille	Coke de four	Briquettes et semi-coke de lignite
1. Production	53.880	17.870	4.080
2. Brai pour agglomération + correction pour bas produits	+ 280		
3. Consommation propre	5.890	380	160
4. Livraisons au personnel	1.080	100	40
5. Stocks à la production au début du trimestre	20.500	5.870	—
6. Disponibilités de la production courante (1 + 2 — 3 — 4)	47.190	17.390	3.880
7. Importations en provenance des pays tiers			
a) autres pays que les U.S.A.	1.730	10	1.105
b) U.S.A.	3.950	—	—
c) Total	5.680	10	1.105
8. Disponibilités de la production courante et des importations (6 + 7c)	52.870	17.400	4.985
9. Demande intérieure dont :	52.620	16.030	4.875
a) cokeries	23.600		
b) usines à gaz	1.830		
c) centrales électriques	6.870		
d) industrie sidérurgique	830	12.050	110
e) autres industries	7.220	1.730	635
f) chemins de fer	2.580		
g) foyers domestiques + artisanat	8.600	1.830	3.830
10. Exportations	980	890	110
11. Besoins totaux	53.600	16.920	4.985
12. Stocks à la production fin du trimestre	19.770	6.350	—

Au troisième trimestre 1961, les réalisations houille et agglomérés ont été de 54.025.000 tonnes pour la production, de 47.187.000 tonnes pour les disponibilités de la production courante (6) et de 54.269.000 tonnes pour les besoins totaux (11).

II — PROGRAMME PRÉVISIONNEL « SIDÉRURGIE »

Depuis le printemps l'activité du *marché de l'acier* s'est quelque peu raffermie. La production journalière a augmenté. Les commandes enregistrées laissent prévoir un maintien de cette amélioration bien qu'il ne faille pas s'attendre à une reprise prononcée du fait que la *conjoncture générale* est plutôt orientée à terme vers un ralentissement de l'expansion.

Certains *secteurs grands consommateurs d'acier*, comme l'automobile et le logement sont actuellement l'objet d'une forte demande. L'activité de la construction navale est stationnaire. L'industrie électro-technique continue à se développer rapidement. La tendance à entreprendre de nouveaux investissements se réduit cependant, au moins dans certains pays, et ceci commence à se répercuter sur les perspectives d'activité de ces industries malgré des carnets de commandes encore bien garnis.

A — Acier

Le relèvement du niveau des *commandes reçues* par la sidérurgie en provenance du marché commun au cours des derniers mois tient pour une part sans doute au développement de l'activité industrielle, mais plus encore à l'atténuation du phénomène de déstockage, les commandes revenant progressivement au niveau de la *consommation réelle*. Celle-ci serait au troisième trimestre 1962 supérieure d'environ 4 % à celle du troisième trimestre 1961. Néanmoins le volume assez moyen des carnets ne justifie

pas une relance importante de la production tant que la situation du marché et les prix montrent que, malgré le réajustement des commandes, on ne se trouve pas en présence d'une expansion de la demande véritablement nouvelle. Les perspectives à terme étant plutôt orientées vers un ralentissement du développement général, on optera au troisième trimestre 1962 pour une *consommation apparente* de 15,5 millions de tonnes ⁽¹⁾, qui, correction faite du mouvement saisonnier des stocks, prolongerait une certaine tendance au déstockage.

A l'*importation* on peut présumer une certaine réduction des entrées de demi-produits du fait que des capacités de production sont actuellement disponibles à la Communauté; par contre les importations de coils pour relaminage à façon continuent en exécution des contrats conclus. Au total on prévoira 0,4 millions de tonnes ⁽¹⁾ d'importations au troisième trimestre 1962 contre 0,56 et 0,59 au troisième et quatrième trimestre 1961.

A l'*exportation* les rentrées de commandes restent presque stables en tendance, bien que soumises depuis près de deux ans à des fluctuations assez régulières en relation avec la plus ou moins grande fermeté des prix. En ce qui concerne les exportations effectivement réalisées, il semble qu'on puisse escompter au troisième trimestre 1962 une exportation d'environ 3,2 millions de tonnes ⁽¹⁾, tonnage probablement atteint pendant les deux premiers trimestres de l'année.

⁽¹⁾ En équivalent d'acier brut.

Production d'acier brut

	1961				1962		
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre ⁽¹⁾	3 ^e trimestre ⁽²⁾
Allemagne	8,84	8,44	8,41	7,77	8,07	8,12	8,25
Belgique	1,44	1,94	1,84	1,78	1,86	1,88	1,9
France	4,70	4,47	4,05	4,36	4,36	4,37	4,15
Italie	2,23	2,29	2,25	2,34	2,42	2,31 ⁽³⁾	2,45
Luxembourg	1,03	1,05	1,06	0,98	0,99	1,00	1,0
Pays-Bas	0,53	0,50	0,47	0,47	0,51	0,50	0,55
Communauté	18,77	18,69	18,08	17,70	18,21	18,18	18,3

⁽¹⁾ Chiffres provisoires.

⁽²⁾ Prévision.

⁽³⁾ Influence des grèves.

La production nécessaire pourrait alors atteindre environ 18,3 millions de tonnes, un peu supérieure à la production du 2^e trimestre 1962 et à celle du troisième trimestre 1961. Une telle production représenterait, vu l'influence des congés, mais aussi celle du plus grand nombre des jours ouvrables, un peu moins du rythme actuel de la production journalière. Suivant que les différents pays sont plus ou moins touchés par l'accalmie saisonnière, la production d'acier du troisième trimestre apparaîtra inférieure, égale ou supérieure à celle du deuxième trimestre.

B — Fonte

Au cours des derniers mois *la mise de fonte dans les aciéries* a eu tendance à se réduire. Les ressources en ferraille restant abondantes, cette tendance pourrait se poursuivre et compenser ainsi au troisième trimestre l'augmentation saisonnière de la mise de fonte. La *consommation de fonte* serait alors pour la production envisagée de 12,45 millions de tonnes, auxquels s'ajouterait environ 1,05 million de tonnes pour *consommation dans les fonderies de fonte*. Les stocks pourraient connaître une augmentation saisonnière d'environ 0,1 million de tonnes. Les importations nettes se maintiendraient vraisemblablement au niveau de 0,1 million de tonnes qu'elles ont atteint en moyenne au troisième et quatrième trimestre 1961, du fait de la concurrence des fontes importées des pays tiers.

La production pourrait ainsi s'élever à 13,5 millions de tonnes au troisième trimestre 1962 contre 13,37 millions de tonnes au deuxième trimestre 1962 et 13,68 millions de tonnes au troisième trimestre 1961.

C — Coke

La mise au mille de coke dans les hauts fourneaux continue à baisser, notamment sous l'effet de l'augmentation de la mise au mille d'agglomérés. Elle s'est ainsi réduite de presque 4 % entre le premier trimestre 1961 et le premier trimestre 1962. Une réduction analogue au troisième trimestre conduirait à des *besoins en coke pour les hauts fourneaux* de 11,1 millions de tonnes auxquels s'ajouterait 0,7 million de tonnes pour les *agglomérations* et 0,25 million de tonnes pour les *autres usages*. Les besoins totaux atteindraient ainsi 12,05 millions de tonnes au troisième trimestre 1962 comme au troisième trimestre 1961, où la production de fonte avait cependant été supérieure d'environ 0,2 million de tonnes.

Aucune *reprise aux stocks* de l'industrie sidérurgique n'étant prévue, ces besoins seraient entièrement couverts par des *livraisons* nouvelles.

D — Ferraille

La mise au mille de ferraille dans les aciéries a eu tendance à s'accroître au cours des derniers mois pour la Communauté prise dans son ensemble. Au troisième trimestre les besoins pourraient atteindre 7,65 millions de tonnes.

La mise au mille de ferraille dans les hauts fourneaux reste pour l'ensemble de la Communauté assez stationnaire depuis quelques mois aux environs de 40 kgs par tonne de fonte. Les besoins en ferraille pour les hauts fourneaux pourraient alors atteindre 0,55 million de tonnes au troisième trimestre 1962 contre 0,7 million de tonnes au troisième trimestre 1961.

Ces *besoins totaux* de 8,2 millions de tonnes seraient couverts à raison de 4,9 millions de tonnes par les *ressources propres* dont le taux est assez constant, et de 3,3 millions de tonnes par la *collecte intérieure nette* et les *importations en provenance des pays tiers*.

Le partage entre ces deux sources d'approvisionnement est difficilement prévisible, vu que des deux côtés des ressources sont disponibles et que le choix des consommateurs peut se porter suivant les rapports de prix vers l'une ou l'autre ressource.

E — Minerai de fer

Les besoins de minerai de fer pour consommation dans les hauts fourneaux et agglomérations s'élèveraient à 11,1 millions de tonnes, et les besoins pour aciéries à 0,25 million de tonnes. Les stocks des mines de la Communauté ont eu tendance à augmenter depuis quelques mois. La production a cependant été au premier trimestre 1962 avec 6,76 millions de tonnes ⁽¹⁾ inférieure à celle des premiers trimestres de 1960 et 1961 où elle atteignait deux fois 6,92 millions de tonnes. On estimera au troisième trimestre 1962 une production de 6,1 millions de tonnes ⁽¹⁾ contre 6,35 et 6,22 au troisième trimestre de 1960 et 1961. La diminution des stocks aux mines pourrait être comme les années précédentes à pareille époque de 0,3 million de tonnes.

Les besoins à couvrir par le minerai importé seraient alors de 4,95 millions de tonnes ⁽¹⁾ contre 4,49 millions de tonnes au troisième trimestre 1960 et 4,77 millions de tonnes au troisième trimestre 1961. Les importations effectives dépassent habituellement à cette époque les besoins, du fait du stockage saisonnier en provenance des mines norvégiennes.

⁽¹⁾ En fer contenu.

**Prévision des disponibilités et des besoins de la Communauté en produits
sidérurgiques et en matières premières nécessaires à leur fabrication**

Troisième trimestre 1962

(en millions de tonnes)

A — ACIER BRUT		D — FERRAILLE ⁽¹⁾	
1. Production	18,3	21. Ressources propres	4,9
2. Importation	0,4	22/23. Achats intérieurs nets ⁽²⁾ et importations	3,3
3. Disponibilités (1 + 2)	18,7	24. Disponibilités totales (21 + 22/23)	8,2
4. Consommation apparente d'acier	15,5	25. Consommation des H.F.	0,55
5. Exportation	3,2	26. Consommation des aciéries	7,65
6. Besoins totaux (4 + 5)	18,7	27. Consommation totale (25 + 26)	8,2
B — FONTE		E — MINÉRAI DE FER (teneur en Fe)	
7. Production	13,5	28. Production de minerai marchand	6,1
8. Importation nette	0,1	29. Reprise sur stocks aux mines	0,3
9. Disponibilités totales (7 + 8)	13,6	30. Disponibilités totales de la Communauté (28 + 29)	6,4
10. Consommation des aciéries	12,45	31. Consommation pour la production de fonte	11,1
11. A la disposition des fonderies	1,05	32. Consommation des aciéries	0,25
12. Reconstitution des stocks	0,1	33. Consommation totale (31 + 32)	11,35
13. Besoins totaux (10 + 11 + 12)	13,6	34. Consommation de minerai importé (33 — 30)	4,95
C — COKE			
14. Livraisons à l'industrie sidérurgique	12,05		
15. Prélèvement sur stocks	—		
16. Disponibilités totales (14 + 15)	12,05		
17. Consommation des H.F.	11,1		
18. Consommation des agglomérations	0,7		
19. Consommation pour autres usages	0,25		
20. Besoins totaux de l'industrie sidérurgique (17 + 18 + 19)	12,05		

⁽¹⁾ Y compris la consommation de ferraille et les ressources propres des fonderies d'acier indépendantes (voir *Journal officiel de la C.E.C.A.* n° 3 du 25 janvier 1958).

⁽²⁾ Après déduction des ventes de l'industrie sidérurgique à d'autres usines sur le marché de la Communauté, comme dans les précédents programmes.

Remarque : Ci-dessous, pour comparaison, les chiffres de la production au troisième trimestre 1961 :

— acier : 18,09 millions de tonnes
— fonte : 13,68 millions de tonnes
— minerai de fer : 6,22 millions de tonnes

EXTRAIT DU CATALOGUE DES PUBLICATIONS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Éditions de la Communauté économique européenne

N° de réf.	BROCHURES	Prix	
		NF	Frb.
9538	Traité instituant la Communauté économique européenne et documents annexes	2,90	30,—
1931b	Treaty establishing the European Economic Community and connected documents	6,40	65,—
4266	Troisième Rapport général sur l'activité de la Communauté (1960)	6,—	60,—
1001	Exposé sur l'évolution de la situation sociale dans la Communauté (joint au 3 ^e Rapport général)	8,—	80,—
1006	Quatrième Rapport général sur l'activité de la Communauté (1961)	6,—	60,—
1008	Exposé sur l'évolution de la situation sociale dans la Communauté en 1960 (joint au 4 ^e Rapport général)	8,—	80,—
2079	Rapport sur la situation économique dans les pays de la Communauté (1958)	19,60	200,—
2081	Document de travail sur la situation de l'agriculture dans la Communauté (1958)	4,40	45,—
2084	L'Évolution récente de la situation économique dans les six pays de la Communauté (1958)	3,40	35,—
8001	Rapport sur la situation sociale dans les pays d'outre-mer associés à la C.E.E. (1960)	20,—	200,—
8006	Répertoire des organisations agricoles non gouvernementales groupées dans le cadre de la C.E.E. (1960)	15,—	150,—
707	Les Grandes Régions agricoles de la C.E.E. (n° 1, série agriculture)	7,—	70,—
8005	Tendances de la production et de la consommation en denrées alimentaires (n° 2, série agriculture)	15,—	150,—
8080	Méthodes et possibilités d'établissement des projections à long terme pour la production agricole (n° 3, série agriculture)	12,—	120,—
8020	La politique économique régionale, condition du succès de la politique agricole (n° 4, série agriculture)	3,—	30,—
8022	L'augmentation de la production de viande bovine (n° 5, série agriculture)	24,50	250,—
8025	Étude de droit comparé sur les rapports entre bailleur et preneur à ferme (n° 6, série agriculture)	6,—	60,—
8043	Problèmes relatifs à la qualité du blé, de la farine et du pain (n° 7, série agriculture)	5,—	50,—
8003	Répertoire des organismes communs créés dans le cadre de la Communauté par les associations industrielles, artisanales et commerciales des six pays (1961)	10,—	100,—
8010	L'Évolution de l'emploi dans les États membres (1961)	12,—	120,—
8014	Tarif douanier des Communautés européennes (1961)	30,—	300,—
8021	Répertoire d'organisations dont l'activité s'étend à l'Afrique et Madagascar	8,—	80,—
1003	Premier rapport annuel sur la mise en œuvre des règlements concernant la sécurité sociale des travailleurs migrants (1961)	8,—	80,—
8041	Accord créant une association entre la C.E.E. et la Grèce	4,—	40,—

ÉDITIONS PÉRIODIQUES

— Bulletin de la C.E.E.	(Abonnement annuel)	19,60	200,—
	(Numéro isolé)	2,—	20,—
— Graphiques et Notes rapides sur la conjoncture dans la communauté	(Abonnement annuel)	24,50 (*)	250,— (*)
	(Numéro isolé)	2,40	25,—
— Rapport trimestriel sur la conjoncture	(Abonnement annuel)	35,— (*)	350,— (*)
	(Numéro isolé)	10,—	100,—

(*) Prix pour les deux abonnements NF 49 — (Frb. 500,—).

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*. Pour la Grande-Bretagne et le Commonwealth britannique, les commandes sont reçues par « H. M. Stationery Office », P.O. Box 569, London S.E. 1.

**EXTRAIT DU CATALOGUE DES PUBLICATIONS
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

Éditions de la Communauté européenne du charbon et de l'acier

N° de réf.		Prix	
		NF	Fr.
2504	Traité instituant la C.E.C.A. (édition bilingue : français avec allemand, italien ou néerlandais) . . .	6,—	60,—
1008	Rapport général sur l'activité de la Communauté (10 août 1952 — 12 avril 1953)	2,—	20,—
1322	Deuxième Rapport général sur l'activité de la Communauté (13 avril 1953 — 11 avril 1954)	3,90	40,—
1576	Troisième Rapport général sur l'activité de la Communauté (12 avril 1954 — 10 avril 1955)	3,90	40,—
1743	Quatrième Rapport général sur l'activité de la Communauté (11 avril 1955 — 8 avril 1956)	4,90	50,—
1895	Cinquième Rapport général sur l'activité de la Communauté (avec annexes) (9 avril 1956 — 13 avril 1957)	5,90	60,—
2032	Sixième Rapport général sur l'activité de la Communauté (tome 1 et tome 2, ainsi que les annexes) (14 avril 1957 — 13 avril 1958) . . .	9,80	100,—
2148	Septième Rapport général sur l'activité de la Communauté (14 avril 1958 — 31 janvier 1959)	9,80	100,—
2374	Huitième Rapport général sur l'activité de la Communauté (1 ^{er} février 1959 — 31 janvier 1960)	9,80	100,—
2596	Neuvième Rapport général sur l'activité de la Communauté (1 ^{er} février 1960 — 31 janvier 1961) Avec annexe : rapport sur la ferraille	9,80	100,—
2873	Dixième Rapport général sur l'activité de la Communauté (1 ^{er} février 1961 — 31 janvier 1962)	15,—	150,—
1880	Étude comparative des sources du droit du travail dans les pays de la Communauté (Vol. 1, 1957)	4,40	45,—
1999	La Stabilité de l'emploi dans le droit des pays membres de la C.E.C.A. (Vol. 2, 1958)	9,80	100,—
2104	La Représentation des travailleurs sur le plan de l'entreprise (Vol. 3, 1959)	9,80	100,—
2367	Grève et Lock-out (1961)	25,—	250,—
2057	Recherches sur les briques de silice	11,80	120,—
2675	Les Investissements dans les industries du charbon et de l'acier de la Communauté (1961)	5,—	50,—
2865	Les Entreprises sidérurgiques de la Communauté (1962) avec répertoire des produits sidérurgiques	10,—	100,—
2866	Les entreprises sidérurgiques de la Communauté avec le répertoire des adresses	4,—	40,—
1996	Fontes et Aciers — Prix de base et entreprises sidérurgiques, abon- nement 1962 (avec mises à jour)	29,40	300,—
1996	Idem (comportant le classeur à feuillets)	39,20	400,—
2893	Rapport sur la situation énergétique de la Communauté	10,—	100,—

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*. Pour la Grande-Bretagne et le Commonwealth britannique, les commandes sont reçues par « H. M. Stationery Office », P. O. Box 569, London, S.E. 1.